

ISTITUTO ITALIANO PER GLI STUDI FILOSOFICI

STUDI DI FILOSOFIA PREPLATONICA

A cura di

MARIO CAPASSO, FRANCESCO DE MARTINO, PIERPAOLO ROSATI

Con una premessa di

MARCELLO GIGANTE

NAPOLI 1985



BIBLIOPOLIS

SERGE N. MOURAVIEV

LA PREMIÈRE THÉORIE DES NOMS DE CRATYLE

(essai de reconstruction)*

Les cinq thèses de Cratyle

Cratyle l'Athénien, dont la tradition fait un héraclitéen et le premier maître à penser de Platon, avait-il une «philosophie» à lui? Rien ne l'atteste, et nous ne serions guère étonnés d'apprendre qu'il n'en avait aucune. Partisan convaincu d'Héraclite, il pouvait fort bien s'être contenté d'adopter et de professer la doctrine de l'Ephésien (telle qu'il la comprenait). Il n'en demeure pas moins que les anciens lui ont attribué au moins cinq thèses dont trois semblent ne rien devoir à Héraclite, la quatrième passe actuellement pour une déformation de la pensée de l'«Obscur», tandis que la cinquième, à en juger par son contexte, s'inscrit en faux contre le philosophe d'Ephèse. Voici ces thèses:

* Cet article correspond à à peu près un tiers du commentaire accompagnant mon édition complète des témoignages anciens sur Cratyle (*Testimonia omnia de Cratylo et Heraclitismo eius*, à paraître [textes sans commentaire] dans «Vestnik drevnej istorii», vol. 172, 2, 1985) et concerne les textes suivants:

6 a PLAT., *Crat.* 427 D 7-E 7

b 428 B 2-C

c 440 D 7-E 2

7 a PLAT., *Crat.* 383 A 4 - 384 A 4

b 390 D 11-E 4

c 427 D 3-7

d PROCL., *In Crat.* 10 (p. 4, 6 P.)

e 16 s. (p. 5, 25; 6, 10; 7, 18)

f AMMON., *In De interpr.* p. 34, 20 B.

1. *Toutes les choses possèdent des noms justes conformes à leur nature* [n^{os} 6 à 9].
2. *Toutes les lois sont également justes* [n^o 10 = Plat., *Crat.* 429 n 1-6].
3. *Il est impossible de dire le faux* [n^o 11 = Plat., *Crat.* 429 D 4-6].
4. *Toutes les choses sont en flux perpétuel* [n^{os} 12 = Plat., *Crat. passim*, 13 = Arist., *Metaphys.* 987 a 32, etc.].
5. *Les choses qui changent ne peuvent être nommées* [n^o 14 = Arist., *Metaphys.* 1010 a 7-15, etc.].

Ces thèses ont-elles réellement été soutenues par Cratyle? Si oui, les a-t-il empruntées à d'autres penseurs (par exemple à Héraclite) ou lui appartiennent-elles en propre, ne serait-ce qu'en partie? Enfin, constituent-elles un ensemble doctrinal cohérent? (Le lecteur attentif aura déjà remarqué que, si la thèse 4 est vraie, alors les thèses 1 et 5 se contredisent: c'est le fameux «problème de Cratyle» soulevé par G.S. Kirk¹). C'est ce que nous tâcherons d'établir en conclusion de cette

8 a PLAT., *Crat.* 429 A 2-430 A 5

b 430 D 1-E 2

c 431 D 2-A 4

d 433 c 3-10

e 436 A 9-c 2

f 438 c 5-9

g PROCL., *In Crat.* 10 (p. 4, 6 P.)

h AMMON., *In De interpr.* p. 34, 28 B.

9 a PLAT., *Crat.* 428 c 1-8

b 428 D 5-429 A 1

c 430 A 6-B 2 ...

(Les n^{os} 1 à 5 du corpus concernent la vie et le caractère de Cratyle; pour les n^{os} 10 à 14, cf. *infra* dans le texte).

¹ J'omets ici la bibliographie (quasiment nulle) relative à Cratyle le personnage historique et celle (immense) qui se rapporte au *Cratyle* de Platon. Le lecteur se reportera aux répertoires qu'on trouve dans: J. DERBOLAV, *Platons Sprachphilosophie im Kratylos...* (Darmstadt 1972), pp. 234-308 et J.C. RIJSLAARSDAM, *Platon über die Sprache...* (Utrecht 1978). Les résultats énoncés ici m'appartiennent mais, comme une grande partie des ouvrages pertinents m'est restée inaccessible, il est possible que je ne sois pas le premier à avoir obtenu certains d'entre eux.

enquête. En attendant, nous ferons «comme si» Cratyle possédait une doctrine propre et tenterons de la reconstituer, en commençant par la thèse 1 qui constituera l'unique sujet du présent article.

Mais avant d'entrer dans le vif de ce sujet, quelques remarques préalables s'imposent sur l'ensemble de nos sources concernant Cratyle d'abord, et sur une source aussi originale que le *Cratyle* de Platon, ensuite.

Nos sources

Il n'y en a en fait que trois: le *Cratyle* de Platon, la *Métaphysique* d'Aristote et les commentaires néoplatoniciens de Platon et d'Aristote. Ces derniers semblent dépendre entièrement des auteurs qu'ils commentent et ne présentent un intérêt (surtout ceux d'Ammonius et de Proclus) qu'en tant qu'interprétations des témoignages platoniciens et aristotéliens.

Quant aux deux premiers auteurs, ils semblent, curieusement, s'être partagé la tâche. Dans le *Cratyle*, Platon concentre son attention sur la théorie des noms (thèse 1), ne mentionne qu'en passant les thèses 2 et 3 (dont nous ne savons rien de plus) et met la théorie «héraclitienne» du flux universel (thèse 4) dans la bouche non de «Cratyle», mais de «Socrate»². Aristote, au contraire, fait avant tout de Cratyle un incondicional du flux et mentionne la thèse 5, relative à la dénomination, à propos de la doctrine de l'écoulement universel. Qui plus est, il semble qu'il y a également eu division chronologique du travail: Platon nous montre Cratyle à une époque où sa théorie des noms vient de prendre forme (cf. n^o 1^b = Plat., *Crat.* 440 D 5 $\epsilon\tau\iota$ γὰρ νέος εἶ), alors qu'Aristote a en vue une époque plus récente, à laquelle Cratyle a abandonné cette première théorie en faveur d'une autre, négative, elle (cf. n^o 14 τὸ τελευταῖον). D'où l'ordre que nous suivrons: il sera

² Pour éviter toute confusion, je mets systématiquement les noms des personnages du dialogue de Platon entre guillemets, ce qui permet de les distinguer clairement de leurs prototypes historiques (sans guillemets).

d'abord question (dans le présent article) du *Cratyle* de Platon et de la théorie des noms qu'il attribue à Cratyle, puis (dans un travail ultérieur) des thèses 2 et 3, de la théorie du flux universel (thèse 4) selon le *Cratyle* et Aristote et de ses incidences possibles sur la théorie des noms (thèse 5).

Le Cratyle en tant que source sur Cratyle

Le *Cratyle* de Platon est une source si originale qu'avant de nous en servir comme d'un «document» sur Cratyle, il est indispensable d'en apprécier la valeur documentaire et de trouver des critères permettant d'y distinguer la vérité historique de la fiction littéraire.

Pour commencer, nous rejetterons d'emblée les solutions les plus expéditives et les plus extravagantes telles que l'identification pure et simple (totale) du «Cratyle» dialogique soit, à un pôle, au Cratyle historique, soit, à l'autre, à quelque autre penseur que Platon aurait préféré ne pas nommer (Antisthène, Héraclide du Pont, Prodicos etc.). La première implique l'attribution de presque toute l'oeuvre de Platon à ... Socrate; la seconde priverait notre démarche de toute raison d'être et la condamnerait d'avance à un échec; et toutes deux ignorent les trois vérités suivantes:

1. Le dialogue *Cratyle* décrit une conversation qui n'a jamais eu lieu entre des interlocuteurs qui ont réellement existé.
2. Cette conversation sert à développer des idées platoniciennes, c'est-à-dire des idées sinon inintelligibles et inacceptables, du moins étrangères et absolument nouvelles pour ces personnages réels.
3. Ces idées platoniciennes développées par «Socrate» utilisent pour «tremplin» deux théories dont l'une est attribuée à «Cratyle», personnage qui lui a consacré beaucoup de temps et de réflexion (n^{os} 6^{abc}), et l'autre, à «Hermogène», qui n'en est qu'un simple partisan, d'ailleurs fort peu sûr de lui.

Pourquoi Platon a choisi ces personnages-là – des hommes, je le répète, qui ont réellement existé, qui étaient bien connus à Athènes et

que l'auteur du *Cratyle* a lui-même fréquentés – est une question à laquelle il est difficile de répondre autrement qu'en supposant que le vrai Cratyle et le vrai Hermogène ont effectivement professé des opinions proches de celles qu'il leur prête et qu'il a choisies pour amorcer sa propre réflexion. Autrement dit, *le bagage philosophique que «Cratyle» apporte dans le dialogue reflète sans doute des opinions du vrai Cratyle*³.

Mais, cela reconnu, nous ne sommes pas encore en mesure de juger de l'authenticité de toute opinion professée, approuvée, acceptée ou défendue par «Cratyle» le personnage du dialogue. Nous devons encore tenir compte de la place que cette opinion occupe dans la structure dramatique du dialogue, car le «Cratyle» de la seconde ou de la troisième partie n'est plus le «Cratyle» 'vierge' du début, il a déjà subi les effets déroutants et déconcertants de la «dialectique» et de l'ironie de «Socrate». S'il leur était resté insensible, cela aurait nui à la vraisemblance dramatique du dialogue.

Quelle est cette structure dramatique, du moins en ce qui concerne notre problème? Bien que «dialogue», le *Cratyle* n'a rien d'un débat où chaque interlocuteur défend son point de vue en avançant des arguments et en réfutant ceux de l'adversaire. Nous y trouvons non pas trois, ni même deux suites de raisonnements, mais une seule, celle de «Socrate». Ni «Hermogène», ni «Cratyle» ne développent aucune théorie et ne défendent leur opinion au moyen d'aucun argument digne de ce nom (à une exception notoire près sur laquelle je reviendrai tout à l'heure); ils gardent (s'ils le gardent) jusqu'à la fin leur modeste bagage du début. La forme dialogique du *Cratyle* ne reflète donc aucun conflit direct entre les opinions d'«Hermogène» et de «Cratyle», elle ne fait que souligner le caractère conflictuel du déroulement de la propre pensée de Platon, lequel cherche à résoudre un problème à lui et ne s'appuie sur les idées des interlocuteurs de «Socrate» que parce qu'elles

³ Pour ce qui est d'Hermogène, c'est plutôt un dilettante sans convictions arrêtées, influencé par une théorie conventionnaliste à la mode (Démocrite?) qui intéresse fort peu Platon et sert surtout de pendant à la théorie de Cratyle afin de permettre à «Socrate» d'assumer un rôle d'arbitre.

font son affaire en tant qu'amorçoirs de ses propres idées. Aussi, sur le plan du contenu philosophique, nous n'avons droit en réalité qu'à un dramatisme «interplatonicien» sans grande vraisemblance littéraire. D'où la nécessité d'un dramatisme plus extérieur reposant sur la concordance, d'abord, et la divergence, ensuite (apparentes ou réelles, totales ou partielles, *là est toute la question*), entre les raisonnements de «Socrate» et les convictions de «Cratyle». Ce dernier écoute d'abord «Socrate», bouche bée d'admiration [385 A - 427 E]; pousse ensuite des cris d'enthousiasme [n° 9^a] et accepte sans discussion plusieurs conclusions antérieures de son interlocuteur; mais voilà, soudain, qu'il fait volte-face et qu'il n'est plus d'accord. Il s'entête et s'arc-boute comme une bourrique [429 B - 431 A], si bien que «Socrate» est obligé de le tirer de toutes ses forces par la bride afin de lui arracher un acquiescement, accordé d'ailleurs de mauvaise grâce et de guerre lasse [431 A] et suivi de nouveaux cabrements et d'une rétractation finale: «Cratyle» préfère quand même rester sur ses positions antérieures [n° 6^c].

Ce scénario permet de classer les opinions et les idées approuvées d'une façon ou d'une autre par «Cratyle» en quatre groupes et d'attribuer à chacun tel ou tel degré d'authenticité.

Groupe 1. La thèse fondamentale de «Cratyle» énoncée au début du dialogue par «Hermogène» avec l'accord tacite du premier [n° 7, cf. n° 7^{bc}].

Groupe 2. Les opinions que «Cratyle» défend contre «Socrate» [n° 8^{a-f}].

Groupe 3. Les opinions de «Socrate» que «Cratyle» approuve de bonne grâce [n° 9^{a-e}].

Groupe 4. Les opinions de «Socrate» que «Cratyle» est obligé d'admettre malgré lui [cf. par ex. 431 A, 433 c] et celles qu'il improvise *ad hoc* pour répondre à des objections de «Socrate» [cf. 438 c].

J'ai rangé ces groupes dans l'ordre décroissant de leur authenticité. En effet, tout comme la thèse fondamentale qui ouvre le dialogue, les sujets de désaccord entre «Cratyle» et «Socrate» ne peuvent avoir d'autres motifs que l'appartenance au vrai Cratyle des opinions défendues par le premier: elles ne s'inscrivent pas organiquement dans le

raisonnement platonicien ni en tant que thèses, ni en tant qu'antithèses, et jouent dans le dialogue un rôle purement dramatique en faisant ressortir l'attachement imbécile de «Cratyle» à des thèses déjà réfutées par «Socrate». Cet attachement n'est explicable, à mon sens, que s'il s'agit d'opinions bien arrêtées du Cratyle historique que Platon – par souci d'objectivité ou respect des convenances – ne peut se permettre de lui refuser, mais dont il tire parti pour dénoncer sa bêtise (réelle ou fictive: n'oublions pas que le «Cratyle» dialogique est obligé par Platon d'évoluer sur un terrain conceptuel sur lequel le Cratyle historique ne se serait sans doute pas aventuré)⁴. Ce sont d'ailleurs ces désaccords qui suscitent le seul argument invoqué par «Cratyle» contre «Socrate»: celui de l'addition, suppression ou transposition d'une lettre [n° 8^c].

Il est également indéniable que les opinions du groupe 4 n'ont rien à voir avec le vrai Cratyle (sinon *κατ'ἀντιπαθεῖαν*). Quant aux acquiescements bénévoles (groupe 3), ils posent un problème que nous ne pourrions aborder qu'après avoir tenté de reconstruire les fondements de la théorie cratylienne du nom à partir des textes des groupes 1 et 2.

Les fondements de la théorie des noms

Avant d'analyser ces fondements, attirons l'attention sur l'insistance avec laquelle Platon souligne que le problème des noms a été

⁴ Ce critère, à la différence de celui que propose A. Capizzi dans son livre sur Socrate (A. CAPIZZI, *Socrate e i personaggi filosofi di Platone* [Roma 1969]) – où il omet de considérer le cas de Cratyle – n'est pas purement formel, mais évite aussi de faire entrer en jeu le contenu philosophique du dialogue (ce qui serait une pétition de principe). Le critère formel de Capizzi donne les résultats suivants: tous les textes du groupe 1 sont introduits par une formule «itérative» (384 c 9; 390 D 11; cf. 427 D 3-7); tous les autres textes sont dépourvus de formules introductives significatives. Seulement, il convient de garder à l'esprit que les indices formels dégagés par Capizzi sont non des «clés» délibérément laissées par Platon à l'intention de ses exégètes du XX^e s., mais le résultat de la contradiction foncière propre à la quasi totalité des dialogues platoniciens entre, d'une part, la réalité des personnages mis en scène et, d'autre part, le caractère fictif des situations «intellectuelles» dans lesquelles ils se trouvent placés. Le critère «dramatique» que j'utilise ici est lui aussi un résultat de la même contradiction et n'est donc pas moins valable.

spécialement et laborieusement étudié par «Cratyle» (= Cratyle) et constitue pour lui un objet de fierté particulière (n° 6^{ab}). Et si la pénultième réplique de «Cratyle» dans le dialogue (n° 6^c) ne concerne pas exclusivement la théorie du flux universel – ce qui est peu probable –, elle est un argument de plus en faveur de l'historicité de la doctrine des noms que Platon attribue à l'éponyme de son dialogue.

Les opinions de «Cratyle» sur la justesse des noms ayant le plus de chances d'appartenir au vrai Cratyle se réduisent à sept assertions. Les voici dans l'ordre de leur apparition dans le dialogue:

1. Une rectitude naturelle de nom appartient par nature à chaque chose (n° 7^a ὀνόματος ὀρθότητα εἶναι ἐκάστωι τῶν ὄντων φύσει πεφυκυῖαν; cf. 7^{bc}).

2. Le nom n'est pas le fruit d'une convention entre hommes en vertu de laquelle telle combinaison de sons servirait à désigner telle chose (n° 7^a οὐ τοῦτο εἶναι ὄνομα δ' ἂν τινες συνθέμενοι καλεῖν καλῶσι, τῆς αὐτῶν φωνῆς μόριον ἐπιφθεγγόμενοι).

3. La rectitude des noms est la même pour toutes les langues (n° 7^a ὀρθότητά τινα τῶν ὀνομάτων πεφυκέναι καὶ Ἑλλῆσι καὶ βαρβάροις τὴν αὐτὴν ἅπασιν).

4. Les noms ne peuvent pas être établis plus ou moins bien. Ou ils sont bien établis, ou ce ne sont pas des noms (n° 8^a [B 7 - 11] οὐδὲ δὴ ὄνομα ... δοκεῖ σοι κείσθαι τὸ μὲν χεῖρον, τὸ δὲ ἀμεινον; – οὐ δῆτα. – πάντα ἄρα τὰ ὀνόματα ὀρθῶς κείται; – ὅσα γε ὀνομάτ' ἐστίν. Cf. n° 8^{de}).

5. Tous les noms sont toujours nécessairement bien attribués aux choses nommées. Un «nom» attribué à une chose qui lui est étrangère n'est pas un nom, mais un son creux (n° 8^b ἀναγκαῖον ... αἰεὶ ὀρθῶς [sc. διανέμειν τὰ ὀνόματα], cf. 430 c-d; n° 8^a [430 A] φοφεῖν ἔγωγ' ἂν φαίην τὸν τοιοῦτον [sc. celui qui appelle «Cratyle» 'Hermogène']... ὡσπερ ἂν εἴ τι χαλκίον κινήσειε κρούσας [et cf. 429 c]).

6. Si on supprime, ajoute ou transpose une lettre du nom, il devient immédiatement autre (n° 8^c δταν ταῦτα τὰ γράμματα... τοῖς ὀνομασιν ἀποδιδῶμεν ... ἐάν τι ἀφέλωμεν ἢ προσθῶμεν ἢ μεταθῶμεν τι ..., εὐθὺς ἕτερόν ἐστιν [sc. τὸ ὄνομα]).

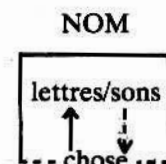
7. Tous les noms sont adéquats à l'essence des choses qu'ils

nomment ou ce ne sont pas des noms (n° 8^c ἀναγκαῖον ... εἰδότα τίθεσθαι τὸν τιθέμενον τὰ ὀνόματα, εἰ δὲ μή... οὐδ' ἂν ὀνόματα εἴη. Cf. n° 8^f μὴ οὐκ ἦν τούτων τὰ ἕτερα ὀνόματα).

Il est assez facile de se rendre compte que toutes ces assertions sont parfaitement sensées et compatibles entre elles et supposent la définition suivante du nom:

Le nom est un ensemble (strictement) déterminé de lettres/sons qui nomme (correctement) la chose nommée parce qu'il correspond à la nature de celle-ci et lui est attribué.

Schématiquement, le nom ainsi défini peut être représenté comme ceci:



La flèche (trait plein) qui va de la chose aux lettres/sons désigne la correspondance de la matière phonique du nom à la nature de la chose; celle (pointillé) qui va en sens inverse, l'attribution de la matière phonique donnée à la chose donnée. Pour qu'il y ait nom, il doit y avoir non seulement un ensemble déterminé de sons («lettres»), mais encore les deux relations indiquées entre cet ensemble et la chose nommée concrète. Cette dernière n'entre sans doute pas dans la structure du nom, mais sa présence est indispensable.

Pareille conception du nom suppose deux raisonnements ayant pour objet d'établir, le premier, qu'est-ce qui différencie un nom en tant que tel d'un «non-nom» et, le second, en vertu de quoi tel nom nomme telle chose et non une autre.

La première question exige la compréhension du fait que le nom n'est pas une simple combinaison de sons («lettres»), mais une combinaison qui possède, comme nous dirions aujourd'hui, une *signification*, un sens. La signification est ce qui distingue un nom d'un pseudo-nom, *chaise de zai* par exemple. Mais il est extrêmement

difficile de définir cette distinction sans faire appel à des concepts tels que «sens», «notion» etc. dont Cratyle ne pouvait pas avoir la moindre idée. Tout ce qu'il pouvait constater était que la présence d'une signification ne dépendait ni des «lettres» utilisées, ni de leur mode de combinaison, ni de leur ordre de succession (les mêmes lettres disposées dans un ordre différent, une même transposition de lettres différentes, des combinaisons identiques de lettres différentes peuvent, dans certains cas, produire des noms et, dans d'autres, des assemblages non signifiants, sans qu'il soit possible d'établir pourquoi). Mais, en dehors des sons, en dehors des «lettres», le nom ne possède rien ... sinon la chose concrète qu'il nomme; alors qu'un pseudo-nom non signifiant, lui, n'a pas de chose nommée. D'où la conclusion qu'un nom est un nom du fait justement de son attribution à une chose concrète (laquelle en est, pour ainsi dire, la *signification matérielle*). Ni cette chose, ni le mode d'attribution du nom (le caractère du rapport qui le lie à elle) ne sont précisés. Cette conclusion a pour réciproque la conséquence paradoxale qu'il suffit de priver le nom de sa chose nommée pour qu'il perde sa *nominalité* et se transforme en pseudo-nom, en «son creux». Autrement dit, un nom n'est un nom que s'il se trouve en relation d'attribution *actuelle* avec un objet concret déterminé. Nous verrons tout à l'heure ce que cette réciproque impliquait pratiquement.

La réponse à la deuxième question (en vertu de quoi tel nom nomme telle chose et non une autre?) était sans doute déduite de l'observation (= la sixième assertion de «Cratyle» [n° 8^c]) que la moindre modification de la composition phonique du nom entraînait (sauf de très rares exceptions telles que *σκληρότης-σκληρότης* [cf. 434 c]) la perte par lui de sa *nominalité* concrète et le transformait soit en un son creux, soit en un autre nom ayant une autre *nominalité*, c'est à dire rendait impossible, dans un cas comme dans l'autre, son attribution à une chose nommée donnée. La modification de la composition phonique (graphique) de tel nom le prive donc de sa signification matérielle et le transforme en un son creux soit totalement, soit, en tout cas, vis-à-vis d'une chose donnée. D'où la conclusion que, pour que tel nom nomme telle chose, il ne suffit pas de le lui attribuer, il faut encore qu'existe un lien «naturel» entre telle combinaison strictement

donnée de «lettres» et la chose qui en constitue la signification matérielle, lien qu'il ne nous est pas donné d'altérer et qui, partant, dépend non de nous, mais de la chose elle-même, de son essence ou de sa nature.

Ainsi, la «rectitude naturelle de nom», «propre à la nature de chaque chose», loin d'être le postulat initial de la théorie cratylenne du nom, semble en être plutôt l'aboutissement, la conclusion finale (alors que dans le *Cratyle* de Platon elle sert justement de point de départ à la réflexion).

La cohérence de la théorie des noms

Reprenons maintenant une à une les sept assertions de «Cratyle»/Cratyle que nous a conservées Platon, voyons comment elles découlent de cette définition et montrons-en la cohérence interne.

1. *Une rectitude naturelle de nom appartient par nature à chaque chose.* A ce que j'ai dit ci-dessus il reste à ajouter que les mots *φύσει* et *πεφυκυῖαν* excluent toute participation humaine à la création de cette *rectitude*, mais nullement à la création des *noms* eux-mêmes, pourvu que la rectitude soit respectée.

2. *Le nom n'est pas le fruit d'une convention entre hommes en vertu de laquelle telle combinaison de sons servirait à désigner telle chose.* Pareille convention ne remplirait en effet qu'une des deux conditions requises: elle rapporterait telle combinaison phonique à tel objet, sans garantir le respect de la rectitude, l'adéquation des sons aux choses. La convention n'est donc pas totalement exclue, mais, pour pouvoir produire des noms valables, elle doit encore se plier aux exigences de la rectitude.

3. *La rectitude des noms est la même pour toutes les langues.* La rectitude est la même, mais les noms sont différents. Toutes les langues ne sont des langues, ne fonctionnent en tant que langues que parce que les noms qui les composent sont réellement des noms et fonctionnent en tant que noms, sont adéquats à la nature des choses nommées laquelle, bien entendu, est la même pour toutes les langues. Cette

assertion ne suppose pas l'existence entre les noms et les choses d'un plan (conceptuel ou sémantique) intermédiaire commun à toutes les langues (à moins de considérer comme tel la rectitude elle-même), cette hypothèse étant incompatible avec la matérialité de la signification.

Les assertions 4, 5 et 7 sont étroitement liées entre elles.

La septième (*Tous les noms sont adéquats à l'essence des choses qu'ils nomment, ou ce ne sont pas des noms*) précise en quoi consiste la rectitude de nom propre à la chose: dans son adéquation à la nature (l'essence) de celle-ci. La cinquième (*Tous les noms sont toujours nécessairement bien attribués aux choses nommées, un «nom» mal attribué n'est pas un nom, mais un son creux*) précise en quoi consiste la nominalité du nom de la chose: dans son attribution à la chose adéquate, c'est-à-dire à celle qui possède la rectitude de nom correspondant à ce nom. Et de la juxtaposition de ces deux assertions découle la quatrième (*Les noms ne peuvent pas être établis plus ou moins bien. Ou ils sont bien établis, ou ce ne sont pas des noms*), le bon établissement supposant le respect à la fois de la rectitude et de la nominalité.

(Quant à l'assertion 6, nous avons déjà vu qu'elle énonce l'observation qui a sans doute suggéré à Cratyle l'idée même de l'existence d'une adéquation naturelle des choses aux noms).

Tout se tient donc très bien dans cette théorie du nom, aussi rudimentaire qu'elle soit.

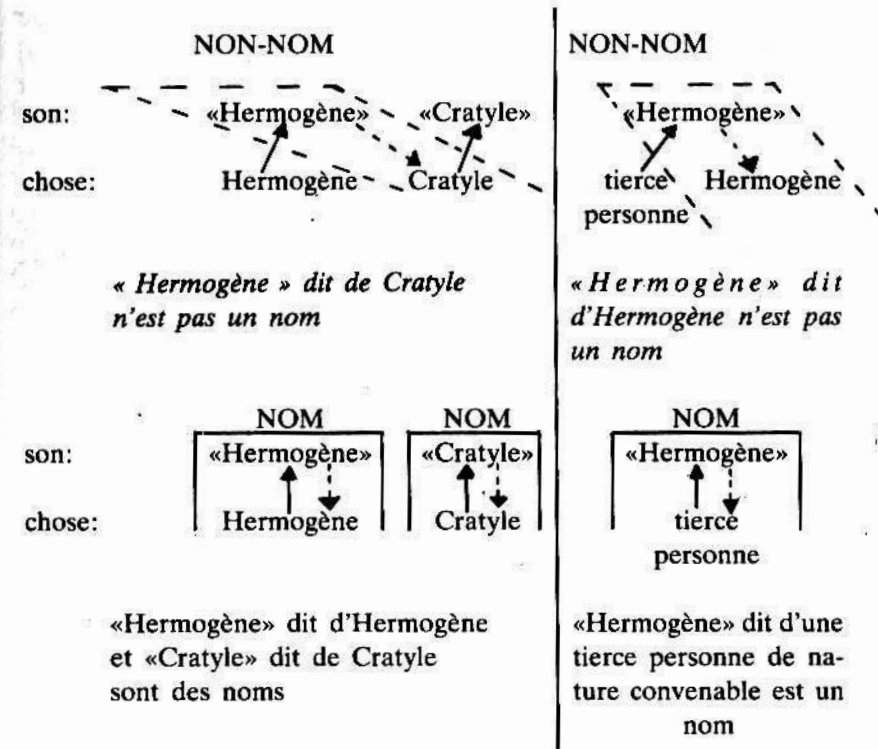
Le nom «Hermogène»

Une bonne illustration des trois assertions connexes 4, 5 et 7 est fournie par la discussion sur la rectitude du nom «Hermogène». Si l'on appelle Cratyle «Hermogène», ce «nom», qui n'en était un qu'en vertu de son adéquation à la nature d'Hermogène et de son attribution à celui-ci, se transforme en son creux; en effet, son attribution incorrecte le prive de sa signification matérielle sans lui en conférer une autre, vu l'absence de toute adéquation naturelle entre ce «signifiant» phonétique et son «signifié» supposé. Un nom mal attribué ne mérit pas

comme ment une image identifiée par erreur à autre chose qu'à son modèle, mais cesse d'exister, dégénère en son vide de sens; mal attribuer un nom est tout bonnement impossible, la seule chose qui puisse être mal attribuée, c'est le son du nom, sa matière phonique.

Si par-dessus le marché le nom «Hermogène» est inadéquat même à la nature de l'objet Hermogène, il ne peut non plus être appliqué à celui-ci et se trouve n'être qu'un son, appartenant peut-être en tant que nom à une tierce personne «de nature convenable» (cf. n° 8^a [c 4] οὔτερον καὶ ἡ φύσις).

Ces deux exemples peuvent être illustrés à l'aide des schémas suivants:



Nous avons donc obtenu un système fort cohérent qui n'a qu'un défaut, mais un défaut de taille: son silence total sur le caractère du lien

qu'il postule entre la composition phonique du nom et l'essence (la nature) de l'objet. Il suffit de tenter de le définir pour sombrer immédiatement dans des contradictions insolubles. Et il est facile de comprendre pourquoi: parce que ce lien n'existe pas. La liaison entre le nom et la chose s'effectue par le truchement de la signification et de tout le système socio-fonctionnel de la langue; dans chaque communauté linguistique, si telle signification donnée se trouve liée à telle combinaison de sons, ce n'est ni parce que cette dernière a été choisie arbitrairement, par «convention», ni parce qu'elle est tributaire des propriétés de la chose nommée, mais parce qu'elle résulte de tout le système synchronique de la langue et de toute son évolution diachronique. Si, en français, on appelle «chat» un chat, ce n'est pas parce que les Français sont convenus de l'appeler ainsi, ni parce que les sons [çə] sont adéquats à la nature féline, mais «parce que» (et là force nous est de mettre des guillemets), il y a 1500 ans et plus, un chat s'appelait *cattus* en bas latin, «parce que» ce mot (sans doute d'origine africaine) avait supplanté le haut latin *feles* lors de l'introduction du chat domestique à Rome, «parce que» le français prend son origine dans le bas latin et pour une foule d'autres «raisons» qu'il serait fastidieux d'énumérer ici (à supposer que cela soit possible), mais dont aucune ne dépendait de la volonté individuelle ou collective de qui que ce fût.

Telle semble donc avoir été la première théorie du nom de Cratyle à en juger par les témoignages du *Cratyle* de Platon les moins sujets à caution. Les témoignages du groupe 3, qui comprennent, outre les fameuses étymologies, un certain nombre de thèses «socratiques» approuvées volontiers par «Cratyle», feront l'objet d'une autre étude.

LIVIO ROSSETTI

L' AISTHĒSIS COME REFERENTE ULTIMO IN PROTAGORA:

PERITROPĒ E «ANTIPERITROPĒ»

Mi propongo di esplorare e, in definitiva, di accreditare una chiave di lettura della massima protagorea secondo cui misura di tutto è l'uomo che, prendendo le mosse dal «nuovo frammento» di Protagora, addita nell'*homo mensura* il punto di partenza di una diagnosi e terapia del disaccordo sincero fondato sul rispetto per le opinioni dissenzienti, e nel contempo evidenzia una sostanziale capacità del relativismo protagoreo di reggere alle confutazioni che di esso amarono fare Democrito, Platone, Sesto Empirico e lo stesso Aristotele. Mi propongo inoltre di illustrare la congruenza di questa attitudine al rispetto per le opinioni altrui con i valori e la cultura democratica del V secolo a. C.

L'importanza del «nuovo frammento» è nel suo configurarsi come una «esegesi d'autore» idonea a fugare almeno alcune perplessità sul senso dell'*homo mensura* (se non altro il dubbio che per «uomo» si dovesse intendere l'umanità nel suo insieme, magari in opposizione agli dèi). Poiché si tratta di un papiro finora mai discusso, che io sappia, in qualche pubblicazione italiana, mi permetterò di dare, qui di seguito, il testo e la traduzione dell'intero brano, anche se nell'economia del presente studio un cenno più cursorio sarebbe potuto bastare. Il passo in questione proviene dai papiri di Tura, fa parte di un commento ai salmi scritto da Didimo il Cieco intorno alla metà del IV secolo, ed è stato pubblicato nel 1968¹. Non presenta speciali problemi di critica testuale.

¹ Cf. M. GRONWALD, *Ein neues Protagoras-Fragment*, «Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik» II (1968), pp. 1 s.; J. MEJER, *The Alleged New Fragment of Protagoras*,